

ACTUALITÉ MCB BY BEAUTÉ SÉLECTION



Une participation renforcée du CNEC

MCB
by Beauté Sélection

L'édition 2017 du MCB by Beauté Sélection prend une nouvelle dimension : situé dans le hall 1, le plus moderne de Paris Expo, ce rendez-vous incontournable regroupe, dans un même pavillon de 25 000 m², l'exposition professionnelle, les shows de prestige et les Championnats du monde de coiffure. **Dans le cadre de sa nouvelle**

dynamique et de son renouveau, le CNEC sera d'autant plus présent : votre organisation professionnelle vous accueille sur son grand espace et toute l'équipe sera heureuse de vous présenter de nouveaux services et produits.

À DÉCOUVRIR SUR LE STAND CNEC N° B 8.

Rendez-vous le samedi 16 septembre après-midi (14 h-19 h) ainsi que le dimanche 17 et le lundi 18 septembre.



Intercoiffure France

Vivez le show Origami au MCB by Beauté Sélection

Intercoiffure France et le CNEC ont signé un partenariat depuis le début de l'année. Le CNEC vous invite à suivre le show d'Intercoiffure France au MCB by Beauté Sélection, **le dimanche 17 septembre, à 12h** : une salle de spectacle en *black box*, une scène redimensionnée et plus de 3 000 places assises. Sur le thème Origami, sous la houlette de François Mazeau, directeur artistique, une équipe de choc démontrera son savoir-faire : Alima Baz, Franck Falléa, Nicolas Goudeau, Yohan Jouvanceau, Vincent Moutault, David Suquet et Pascal Thénard.

BON À SAVOIR



Rentrée scolaire

Absence autorisée ?

La convention collective nationale de la coiffure prévoit une autorisation d'absence de trois heures pour la rentrée scolaire, sans réduction de

rémunération, pour les femmes ayant des enfants scolarisés de 13 ans au plus.

À noter : ces heures peuvent être fractionnées en cas de rentrées scolaires échelonnées de plusieurs enfants.

Agenda



• Jeudi 14 septembre

Réunion de la commission mixte paritaire (CMP) et de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation continue et professionnelle (CPNEFP).

“ Toutes les opportunités de carrière dans le secteur de la coiffure sont sur :

coiffure-emploi.fr

LES SALONS DE COIFFURE QUI RECRUTENT

Le service gratuit des offres et des demandes d'emploi



INSTITUTIONS DE LA COIFFURE Complémentaire retraite, prévoyance et santé des professionnels de la coiffure

Simplification administrative

Des avancées ?

- Une circulaire de Matignon du 27 juillet 2017 impose aux ministères la suppression ou la simplification de deux normes à chaque ajout d'une nouvelle. Le principe du « deux pour un » vise à alléger le mille-feuille administratif.
- De plus, le principe du **droit à l'erreur** qui présume de la bonne foi de tout chef d'entreprise lors des procédures déclaratives devrait être voté dans les prochaines semaines. Une volonté de « passer d'une administration de contrôle à une administration de conseil et d'accompagnement ».



TOUT NOUVEAU...



Certification cheveux bouclés à crépus

C'est pour bientôt!

Le constat est clair : les écoles en France ne proposent pas de formations en coiffure adaptées aux cheveux bouclés à crépus. Depuis plus d'un an, la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) œuvre sur la création d'une **certification coiffure spécifique pour cheveux bouclés à crépus**. L'intérêt des professionnels est important :

- 97,4% des salons interrogés ont une clientèle ayant des cheveux bouclés à crépus ;
- parmi eux, 42,3% des salons indiquent vouloir développer ce marché ;
- et c'est potentiellement 70,5% de salariés qui pourront être formés grâce à cette nouvelle certification⁽¹⁾.

Le dossier, comportant le référentiel avec le contenu pédagogique – dont le lissage et le défrisage – et les grilles d'évaluation, a été construit par des professionnels pour des professionnels. Il sera déposé courant septembre pour enregistrement de cette nouvelle certification au Répertoire de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP). L'Agefos PME qui accompagne la profession permettra ensuite le financement de cette formation.

(1) Source : Note d'opportunité – Thomas Legrand Consultants 2017.

Agefos PME

Prise en charge dé plafonnée

Depuis fin juin dernier, les montants de prise en charge de formation ont été totalement dé plafonnés pour les entreprises de moins de 11 salariés, et ce jusqu'à la fin de l'année 2017.

Une mesure portée et négociée par le CNEC avec succès.

Salaires conventionnels

Une hausse modérée et réfléchie

Chaque année, conformément à la convention collective nationale de la coiffure, les partenaires sociaux procèdent à une augmentation des rémunérations minimales conventionnelles. Pour 2017, elle tient compte de la conjoncture et évite un saupoudrage peu efficace lorsque l'augmentation est répartie sur l'ensemble des niveaux et échelons. L'arrêté d'extension doit être publié dans les prochains jours au *Journal officiel* ; l'avenant n° 40 devrait entrer en vigueur au 1^{er} septembre 2017.

FAFCEA

Les frais annexes remboursés

Le FAFCEA a revu les critères de prise en charge pour les formations débutant le 1^{er} septembre 2017.

Les frais annexes, tels que les repas, l'hébergement ou le transport, sont remboursés sur la base de critères précis. Une attestation sur l'honneur sera indispensable pour le remboursement de ces frais ; les justificatifs originaux doivent être obligatoirement conservés afin d'être transmis au FAFCEA dans le cadre de contrôle. Pour connaître les barèmes et les modalités, téléchargez ces documents sur le site du CNEC : www.cnece-asso.fr.

ACTIONS



Mutex et les partenaires sociaux

Une campagne contre les addictions aux drogues

Jusqu'à la fin de l'année, une campagne de sensibilisation de la population des coiffeurs aux problèmes liés aux drogues est déployée. Ce sont les partenaires sociaux regroupés au sein de Coiffure Vitalité qui portent cette campagne, en partenariat avec l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA).

Pourquoi ce thème ? Les 18-25 ans sont les plus touchés par l'addiction aux drogues ; la population des coiffeurs est jeune. Élodie Gossuin, engagée auprès de causes associatives dont l'Unicef, est la porte-parole de Coiffure Vitalité. Cette campagne est conçue notamment autour de 10 épisodes visionnables sur le compte Facebook de Coiffure Vitalité. Pour compléter cette série, des jeux-concours pour gagner de nombreux cadeaux, ainsi que des rendez-vous et des débats sont prévus avec les internautes pour échanger et libérer la parole.

Informez vos collaborateurs et incitez-les à se rendre sur la page Facebook « Coiffure Vitalité ».

